

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 65

N° II-495

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2013

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° II-495

présenté par

M. Caresche, rapporteur spécial au nom de la commission des finances

-----

#### ARTICLE 65

**Mission « Égalité des territoires, logement et ville »**

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« la publication de ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.